Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) :

en vue de la présélection des opérateurs culturels spécialisés pour la conception, la facilitation et la mise en œuvre du programme d'incubation et de résidence de création cinématographique au profit de jeunes cinéastes

Pays bénéficiaire : Cameroun
Références : *AMI-YAO-2026-00*
Date butoir de soumission des offres/propositions cachetées: *2 Décembre 2026 à 23h59*
Date de publication : 23 novembre 2026

L'Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) invite par la présente les entités qualifiées à manifester leur intérêt à participer au processus de consultation indiqué ci-dessous.

Contexte

Dans le cadre du projet CineLab (« Igniting digital innovation and policy reform in the film industry in Cameroon »), mis en œuvre par l'UNESCO en partenariat avec le Ministère des Arts et de la Culture du Cameroun et soutenu par la République de Corée, un programme d'incubation au profit de jeunes cinéastes est prévu. Librement inspiré des dispositifs de création et d'incubation rapide, ce programme vise à offrir un cadre immersif de création, de renforcement des capacités et de passage rapide du scénario à l'écran. À cet effet, l'UNESCO lance le présent Appel à Manifestation d'Intérêts afin d'identifier un opérateur culturel de droit camerounais disposant d'une expertise avérée dans l'organisation de résidences de création, d'ateliers d'incubation cinématographique, d'encadrement technique ou d'accompagnement dans des programmes de formation des jeunes cinéastes.

Objectif général

Assurer la conception opérationnelle, la facilitation technique, la logistique pédagogique et la mise en œuvre globale de la résidence/incubateur. Une attention particulière sera portée à la dimension « numérique » conformément à l'esprit du projet.

Objectifs spécifiques

- Organiser la phase finale de sélection des jeunes talents bénéficiaires du programme CineLab.
- Structurer le programme pédagogique et l'encadrement sur 14 jours consécutifs (écriture/réécriture, préproduction, tournage, montage, étalonnage, mixage).
- Mobiliser et coordonner les mentors, les experts techniques et les professionnels chevronnés du cinéma (scénario, réalisation, image, son, montage).
- Mettre à disposition du matériel technique de qualité professionnelle pour les équipes de tournage et de post-production.
- Assurer le suivi et la livraison finale de courts métrages (format professionnel, 10 à 15 minutes max) prêts pour la diffusion.
- Préparer une stratégie de diffusion des créations.

Profil des structures recherchées

L'entité candidate doit être légalement constituée au Cameroun et disposer des documents justificatifs requis. Elle doit justifier d'au moins cinq ans d'expérience dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel. Elle doit également disposer d'un accès direct ou de partenariats établis pour la mise à disposition d'équipements de tournage et de stations de montage, ainsi que d'une capacité avérée à mobiliser des professionnels de premier plan de l'industrie cinématographique camerounaise pour assurer le mentorat des participants.

Éligibilité et constitution du dossier :

- **Dossier administratif** : Registre de commerce, attestation de conformité fiscale, relevé d'identité bancaire, agrément culturel ou récépissé d'association.
- **Expérience de l'entité** : Justifier d'au **moins trois (05) années** d'expérience dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel, couvrant notamment la production, la diffusion, la formation ou l'organisation d'ateliers de création. Cette expérience devra être attestée par des contrats et des certificats d'achèvement des prestations réalisées au cours des 10 dernières années.
- **Expérience pertinente** : Justifier de la conception ou de la mise en œuvre d'au **moins deux (02)** initiatives similaires, notamment des programmes d'incubation, des résidences de création, des formations destinées aux jeunes cinéastes, des laboratoires cinématographiques ou des concours de courts-métrages à contrainte temporelle. Ces expériences devront être justifiées par la présentation des certificats d'achèvement correspondants.

Le dossier d'expression d'intérêt/de candidature doit être reçu par l'UNESCO au plus tard le **2 décembre 2026 à 23h59 à l'adresse email mentionnée ci-dessous : y.procurement@unesco.org**

Cet appel à manifestation d'intérêt ne constitue pas une invitation à soumissionner. Aucune information complémentaire relative à la future invitation à soumissionner ne sera communiquée avant la diffusion des documents de soumission.

L'UNESCO se réserve le droit de modifier ou d'annuler ses conditions/critères à tout moment durant l'appel à manifestation d'intérêt ou/et le processus de consultation/d'invitation à soumissionner. L'UNESCO se réserve également le droit d'exiger de la part du candidat de respecter les conditions complémentaires lors de la diffusion des documents de soumission définitifs.
Le dépôt d'un dossier de candidature dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt ne garantit pas systématiquement la remise des documents de soumission. L'appel d'offres ou l'invitation à soumissionner et tout contrat/commande découlant de celui-ci, seront soumis aux règles et conditions de l'UNESCO.

Contact UNESCO

Bureau Régional Multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique centrale à Yaoundé
Rue Charles Bindzi, 1 818 Mballa II, Yaoundé
République du Cameroun
B.P. 12 909 - Email : y.procurement@unesco.org